



14.12.2018 - 14:00 Uhr

Opera 3 : le TCS soutient l'apprentissage anticipé de la conduite et le passage à une journée pour les cours 2-Phases

Bern (ots) -

Le TCS soutient globalement la nouvelle ordonnance réglant l'admission des personnes à la circulation routière adoptée par le Conseil fédéral. Cette ordonnance englobe l'ensemble des mesures (Opera 3) visant de manière générale à rendre la formation des conducteurs plus efficace et rationalisée et de permettre ainsi d'obtenir le permis de conduire à moindre coût, sans compromettre la sécurité routière. Du point de vue du TCS, les mesures suivantes, décidées par le Conseil fédéral dans le cadre de l'Ordonnance réglant l'admission des personnes à la circulation routière, devraient clairement contribuer à améliorer la sécurité routière :

- Apprentissage anticipé de la conduite. A l'avenir, il sera possible de demander un permis d'élève conducteur dès l'âge de 17 ans et de commencer la conduite accompagnée. Cette possibilité existe déjà dans 14 pays européens et l'expérience a été positive partout.

- Le temps d'attente entre l'établissement du permis de conduire à l'essai et le cours de perfectionnement est ramené de trois ans à un an.

- A l'avenir, l'accès direct à la conduite de moto puissante (au-delà de 35 kW) ne sera plus possible.

En outre, le TCS accueille favorablement la réduction du cours de perfectionnement 2-Phases de deux jours à une seule journée. Associée à l'apprentissage anticipé, cette rationalisation permettra d'obtenir le permis de conduire à moindre coût sans remettre en cause la qualité de la formation. En fin de compte, l'établissement du permis de conduire à l'essai ne sera pas possible avant l'âge de 18 ans (comme aujourd'hui).

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring_club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

www.pressetcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100823266> abgerufen werden.